

Direction de l'éducation et de la jeunesse

Service des relations avec les collègues

07-01

RAPPORT À LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 14 septembre 2023

**OBJET : COMPLÉMENT DE DOTATIONS SPÉCIFIQUES AUX COLLÈGES –
FINANCEMENT DES CONTRATS D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE
CUISINE.**

Depuis cette année, la maintenance des équipements de cuisine des collèges fait l'objet d'un financement sous forme de dotations fléchées et à compter de septembre 2024, le Département prendra directement à sa charge les dépenses de maintenance afin de garantir un niveau d'équité du service rendu dans le cadre de l'amélioration continue de notre modèle de restauration scolaire.

Par ailleurs, un premier rapport relatif aux financements des contrats de maintenance de cuisine a été soumis au vote de la commission permanente du 16 février 2023.

Lors de ce premier rapport toutes les demandes n'avaient pas été entièrement satisfaites faute de justification pour les montants les plus élevés. Un complément de dotation est aujourd'hui proposé afin d'ajuster les besoins de financement de ces collègues.

Le calcul de cette dotation est effectué sur la base des besoins indiqués dans une enquête émise en fin d'année 2022 sur l'Espace Numérique de Travail, croisée avec les informations renseignées sur le portail OMERE, relatif à la maintenance.

Les montants indiqués par les établissements ont été minorés lorsque ces derniers étaient trop importants au regard du tarif moyen d'un contrat de maintenance, sauf exception liée au modèle de restauration (par exemple Balzac Neuilly-sur-Marne, cuisine centrale en liaison chaude).



Par conséquent, je vous propose d'allouer aux 70 collègues figurant en annexe un complément de dotation de fonctionnement au titre de la maintenance des équipements de cuisine pour un montant total de 217 210 euros.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,
le vice-président,

Emmanuel Constant

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION

COMMUNES	COLLÈGES	TYPE CUISINE	Montant
Aubervilliers	Miriam Makeba	Office livré	1 903 €
Aulnay-sous-Bois	Gérard Philippe	Production	4 550 €
Aulnay-sous-Bois	Le Parc	Production	2 880 €
Aulnay-sous-Bois	Victor Hugo	Office livré	7 000 €
Bagnolet	Georges Politzer	Production	4 062 €
Bobigny	République	Office livré	6 988 €
Bondy	Henri Sellier	Office livré	950 €
Bondy	Brossolette	Office livré	700 €
Bondy	Jean Zay	Office livré	490 €
Clichy-sous-Bois	Robert Doisneau	Office livré	2 050 €
Drancy	Anatole France	Production	1 165 €
Drancy	Jacques Jorissen	Office livré	530 €
Drancy	Paul Bert	Production	1 884 €
Dugny	Jean-Baptiste Clément	Production	416 €
Épinay-sur-Seine	Évariste Galois	Office livré	819 €
Épinay-sur-Seine	Maximilien de Robespierre	Office livré	2 600 €
Épinay-sur-Seine	Roger Martin du Gard	Office livré	2 467 €
Gagny	Madame De Sévigné	Production	1 567 €
Gagny	Théodore Monod	Production	4 578 €
Gournay-sur-Marne	Eugène Carrière	Office livré	3 385 €
La Courneuve	Raymond Poincaré	Production	1 657 €
Le Blanc-Mesnil	Aimé et Eugénie Cotton	Production	3 900 €
Le Blanc-Mesnil	René Descartes	Office livré	5 073 €
Le Pré-Saint-Gervais	Jean-Jacques Rousseau	Production	2 348 €

COMMUNES	COLLÈGES	TYPE CUISINE	Montant
Les Lilas	Marie Curie	Production	2 244 €
Les Pavillons-sous-Bois	Éric Tabarly	Office livré	6 000 €
Livry-Gargan	Lucie Aubrac	Production	5 000 €
Livry-Gargan	Léon Jouhaux	Production	14 117 €
Livry-Gargan	Germaine Tillion	Office livré	265 €
Montfermeil	Jean Jaurès	Office livré	1 519 €
Montfermeil	Pablo Picasso	Production	3 426 €
Montreuil	Paul Éluard	Office livré	1 690 €
Montreuil	Maï & Georges Politzer	Office livré	1 636 €
Montreuil	Jean Jaurès	Cité mixte	2 340 €
Montreuil	Jean Moulin	Production	6 175 €
Montreuil	Lenain de Tillemont	Office livré	1 453 €
Montreuil	Marcelin Berthelot	Office livré	1 408 €
Neuilly-Plaisance	Jean Moulin	Office livré	2 938 €
Neuilly-sur-Marne	Albert Camus	Office livré	440 €
Neuilly-sur-Marne	Honoré de Balzac	Production	5 000 €
Noisy-le-Grand	Clos Saint-Vincent	Production	6 541 €
Noisy-le-Grand	François Mitterrand	Production	4 851 €
Noisy-le-Grand	Jacques Prévert	Production	1 852 €
Noisy-le-Grand	Antoine de Saint Exupéry	Production	1 871 €
Noisy-le-Sec	Jacques Prévert	Production	3 575 €
Noisy-le-Sec	René Cassin	Office livré	900 €
Noisy-le-Sec	Françoise Héritier	Office livré	1 527 €
Pantin	Irène et Frédéric Joliot Curie	Office livré	1 000 €

COMMUNES	COLLÈGES	TYPE CUISINE	Montant
Pantin	Antoine Laurent Lavoisier	Production	1 463 €
Pierrefitte-sur-Seine	Gustave Courbet	Office livré	1 950 €
Romainville	Gustave Courbet	Production	6 175 €
Romainville	Pierre-André Houël	Office livré	8 938 €
Rosny-sous-Bois	Albert Camus	Office livré	1 500 €
Rosny-sous-Bois	Langevin Wallon	Office livré	5 590 €
Rosny-sous-Bois	Antoine de Saint Exupery	Production	8 500 €
Sevrans	de la Pléiade	Production	2 990 €
Sevrans	Évariste Galois	Office livré	3 302 €
Sevrans	Georges Brassens	Office livré	2 000 €
Saint-Denis	Elsa Triolet	Production	332 €
Saint-Denis	Colonel Fabien	Office livré	1 000 €
Saint-Denis	Federico Garcia Lorca	Office livré	1 232 €
Saint-Ouen	Joséphine Baker	Office livré	2 275 €
Stains	Joliot Curie	Office livré	1 800 €
Stains	Pablo Neruda	Production	5 565 €
Tremblay-en-France	René Descartes	Office livré	1 740 €
Vaujours	Henri IV	Production	1 950 €
Villemomble	Jean de Beaumont	Production	4 750 €
Villemomble	Louis Pasteur	Production	7 450 €
Villepinte	Françoise Dolto	Office livré	2 833 €
Villetaneuse	Lucie Aubrac	Office livré	2 145 €
Total			217 210 €

Délibération n° 07-01 du 14 septembre 2023

COMPLÉMENT DE DOTATIONS SPÉCIFIQUES AUX COLLÈGES – FINANCEMENT DE LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINE

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2022-X-32 du 21 octobre 2022 fixant la participation du Département aux dépenses de fonctionnement des collèges publics de Seine-Saint-Denis au titre de 2023,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ALLOUE aux 70 collèges figurant en annexe un complément de dotation de fonctionnement au titre de la maintenance des équipements de cuisine pour un montant total de 217 210 euros.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

